



Compte rendu de la réunion du 13/08/2022

Mesdames : C. GARRET / N. PICCAND FOUGERE / D. VAUCOULOUX

Messieurs : H. CORNIER / A. DUPONT / JP. KERIHUEL / JB. MOINGS / JL. VADAKARN / B. VOISIN

Absente : M. VENEAU

La séance est ouverte à 13h30 par le président Monsieur JP. KERIHUEL.

I – COMPTE RENDU DE LA REUNION DE DORTMUND du 9/10 juillet 2022

Modification du règlement FCI Traditionnel Style à compter du 01/01/2023

Les IHT1 seront sur 100, IHT2 sur 120 IHT3 sur 150

Les feuilles de jugement seront notées sur 4 colonnes : 1° contrôle du troupeau, 2° déplacements, 3° passages difficiles, 4° Comportement.

Présentation nouveau fichier FCI TS

II –JUGES

Fin de cursus de Pascale HIRIGOYEN et Patrick SERVAIS.

Leurs dossiers seront présentés à la Commission des juges SCC du 9 décembre

La Commission apporte une modification sur le processus assessorat en passant à 4 le nombre de juges différents avec lesquels suivre un assessorat concours pour les futurs juges hormis ceux qui ont déjà commencé leurs cursus !

Demande de madame PELLEGRINO pour devenir juge

Réponse de la commission : NON pas en l'état actuel relatif au nombre de nouveaux juges en formation

III – LICENCES 2022

Il y a eu une mauvaise compréhension du changement effectué pour les licences 2022.

Les licences propriétaires n'existent plus, seules les licences « conducteurs » sont valables.

Pour rappel, l'envoi des justificatifs n'est plus nécessaire, cependant juge procède à une vérification à lors de l'arrivée en concours.

IV – QUESTIONS

- Est-il possible d'augmenter le nombre de concours sur l'année seulement pour les niveaux 3, actuellement 5 participations maximum ? En effet, il y a des concours incomplets et les niveaux 1 et 2, avec le changement de niveau, peuvent, eux, théoriquement faire jusqu' à 10 concours sur une année.

Réponse de la commission : NON à étudier pour l'année prochaine

- Dans un souci d'équité :
 - pour les niveaux 3 sélectifs France, un conducteur ne devrait pas pouvoir valider l'un de ses pointages sur son propre cheptel.

Réponse de la commission : NON, pas de changement prévu

- pour les niveaux 3 sélectifs France, les résultats des 3 meilleurs concours sur 3 cheptels différents et 3 juges différents seraient plus représentatifs (actuellement 2 juges)

Réponse de la commission : NON, pas de changement prévu

- pour l'ensemble des niveaux, un conducteur pourrait-il passer 2 chiens sur le même niveau mais uniquement s'ils sont de 2 races différentes ?

Réponse de la commission : NON, à étudier pour l'année prochaine

- L'apport de nouveaux juges sur 2022 et 2023 est salubre à notre discipline avec l'arrivée en grande majorité de juges conducteurs émérites.
Ne serait-il pas envisageable désormais, de prendre exemple sur les concours de l'AFBC où, sur le même weekend, les niveaux 1-2-3 peuvent être jugés par des juges différents ? Ainsi, il est possible d'organiser sur 3 jours et de dispenser des frais de juge la CUN T (le juge d'un niveau pouvant être juge un jour et concurrent le lendemain).

Réponse de la commission : NON ceci va à l'encontre du règlement SCC sur le défraiement des juges

- Vu la conjoncture actuelle et les difficultés de trouver des cheptels ovins suffisamment importants
 - Pouvoir organiser 2 concours dans l'année avec le même numéro de cheptel.

Réponse de la commission : NON à étudier pour l'année prochaine

- Comme en concours FCI : 10 moutons minimum par concurrent
Cela permettrait aux propriétaires de petit cheptel d'organiser des concours.

Réponse de la commission : Il sera possible de descendre à 15 brebis par lot pour une période d'essai de 2ans, 2023 et 2024. Selon l'impact du nombre d'organisateur ce changement pourra être entériné ou annulé.

- Est-il possible que la commission fournisse aux juges qui le demandent un lecteur de puce ?

Réponse du président : OUI

- Lecture des questions de Frank Apollinaire relatives aux communications de la commission

Réponse de la commission : Il n'y aura jamais de réponse sur FB, le secrétariat et les membres de la commission sont en mesure de répondre aux interrogations suivant leurs responsabilités.

- Peut-on accepter les chiens castrés ?

Réponse de la commission : Oui comme dans les autres disciplines de travail

V –CONCOURS CONTINENTAL

Lecture du mail de M AMOROS relatif à la non représentation de la Commission à la coupe de France Continentale. Aucune récompense de Centrale Canine n'a été délivrée pour cet évènement.

Réponse de la commission : Le président n'était pas disponible à cette date. Les trophées ont bien été commandés mais une erreur de livraison du fournisseur est à l'origine de cet état de fait. La Commission sera vigilante pour les futures manifestations.

VI CHIENS DE PROTECTION

La Commission précise que, désormais, c'est uniquement la Centrale Canine qui s'occupe de la généalogie des chiens de protection

La réunion est clôturée à 16h00 par le Président JP KERIHUEL